

Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 3 avril 2018

Après lecture de la déclaration liminaire de Solidaires Finances et de la CGT, le président a répondu que le maintien de petites structures de restauration était coûteux et se ferait donc au détriment d'autres prestations de l'action sociale...

Selon le Président pour les restaurants administratifs, la priorité ne doit pas porter sur la pérennisation de petites structures trop coûteuses mais sur l'intérêt du plus grand nombre. Les petits sites (- de 50 couverts/jour) sont donc plus que jamais menacés.

Nous sommes ensuite passés à l'ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la réunion du 16 octobre 2017
- Note d'orientation 2018
- Présentation de la circulaire du 6 novembre 2016
- Budget 2018 de la délégation de l'Eure
- Compte rendu activité délégation 2017
- Restauration
- Questions diverses

1) Approbation du Procès Verbal du 16 octobre 2017

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

2) Note d'orientation 2018

Le budget national 2018 consacré à l'action sociale ministérielle a augmenté de près de 5 millions d'euros.

Le premier poste de dépense est la restauration qui emporte la moitié du budget global. (63 millions).

Cependant, on note une baisse relative des Crédits d'Actions Locales (CAL) (-578€).

La note d'orientation précise qu'une enquête auprès de 15 000 agents du ministère a révélé des besoins surtout au niveau de la restauration et du logement. Cette enquête fait également ressortir une méconnaissance des prestations par les agents, c'est pourquoi la délégation locale envisage de distribuer des flyers afin de faire connaître les prestations de l'action sociale. Cette distribution pourra avoir lieu à l'occasion de la visite de la nouvelle déléguée que le Directeur a encouragé à venir se présenter dans les services.

Enfin la note rappelle que le CDAS doit être un lieu privilégié d'information, d'échanges et d'analyse des besoins.

3)Présentation de la circulaire du 6 novembre 2016

Elle porte sur l'organisation du service social , elle a été présentée par Mme BOUGHALEM. Le réseau est composé de la manière suivante un Conseiller Technique National (CTN), 14 Conseillers Techniques Régionaux (CTR) et 143 assistants du service social dont 21 travaillent en partenariat avec d'autres ministères.

4) Budget : CAL 2018

Le plus gros poste de dépense est comme chaque année l'organisation de l'Arbre de Noël. Le spectacle aura lieu le dimanche 16 décembre au cadran d'Évreux. Ce spectacle est intitulé « Noël enchanté », illusionnisme et magie seront au rendez-vous.

Les bons cadeaux de 35€ seront distribués aux enfants jusqu'à 14 ans.

Une nouvelle convention avec une psychologue a été passée, elle s'appelle

Dr BRUNEAUX DE LA SALLE. Rappelons que si vous avez besoin d'une consultation, il suffit de se rapprocher de Mme BOUGHALEM et elle sera pris charge.

La convention avec l'avocat a été renouvelée.

Une sortie à destination des retraités est prévue le 24 juin au Manège de Tilly avec participation financière du CDAS.

Un repas de fin d'année sera également organisé dans le département en faveur des retraités.

En faveur des familles, la CDAS a validé une / des sorties en collaboration avec l'office de tourisme d'Évreux. Ces sorties sont des sortes d'enquête / chasse au trésor accessible à partir de 12 ans. Ces actions auront lieu un ou des vendredis d'été, vous serez informés par la délégation pour les inscriptions.

Le budget a été approuvé à l'unanimité .

5) Compte rendu de l'activité 2017

Dans le département, 39 demandes de prêts ALPAF ont été effectuées dont 36 accordées pour 109 752€

Des aides pour les colonies ont été versées à hauteur de 1636€.

Des CESU d'urgences ont été attribués à 1 retraité et un actif pour 541€.

Concernant les CESU 0-6 ans il n'y a pas de retour, nous ne savons donc pas si les agents les demandent, par contre pour les CESU 6-12 ans 32 demandes seulement 2017.

Pensez à les demander, les barèmes sont avantageux !

6) Restauration collective

A la demande du SG et vu la faible fréquentation des restaurants de Politzer et de Vernon respectivement 19 repas en moyenne et 11 couverts, ces structures sont menacées en 2018.

Aucune date n'est connue mais la fermeture sera vraisemblablement concomitante avec le départ de l'employée qui assure le service à Politzer.

Un conventionnement avec la MSA pourrait être envisagé pour les agents de Politzer.

Quant à Vernon la décision n'est pas encore entérinée mais malheureusement nous ne nous faisons pas beaucoup d'illusion... Allez y déjeuner !

Pour Vernon on se dirige vers l'attribution de tickets restaurants en cas de fermeture...

Les représentants Solidaires Finances au CDAS